

## JULLIÉ SANS GUILLAUME

La charge de travail occasionnée par la présidence de la Cour des Monnaies reçue le 5 juin 1728 en survivance de son père peu après son mariage ne peut expliquer à elle seule l'absence remarquée de Guillaume à Jullié en juillet 1729 lorsque fut fondue une nouvelle cloche. Pour en avoir suivi toutes les étapes, les enfants pourraient décrire avec précision le processus de sa fabrication. Depuis le tracé de l'épure, le moulage jusqu'à la coulée en passant par la construction du four, ils se sont agglutinés autour du fondeur pour observer chacun de ses gestes. Se persuadant de vivre des instants uniques, ils ont même aidé à récolter l'argile nécessaire au moule dans les prés de la Thuillère. Le 4 juillet, les Julliatons sont nombreux à s'être déplacés au pied de leur église pour assister au spectacle que constitue la montée de cette nouvelle cloche dans leur clocher. Elle suppléera désormais la vieille cloche fêlée dont le son a cessé d'être cristallin et soyeux depuis que la foudre - manifestation de l'indignation divine ? - a frappé sa panse. Malgré son timbre grésillant qui a bien du mal à faire entendre ses vibrations, on ne s'est pas résolu à la refondre. Les paroissiens sont rares à se souvenir de la résonance de son attaque, de la longueur de sa finale et de la puissance du son qu'elle émettait malgré l'humilité de son poids. Ils se querellent encore sur le terrain de quilles en face des halles ou dans le cabaret de Michel Sangouard à deux pas de l'église sur la date de l'orage coupable du méfait qui ne peut être attestée de quiconque vu que le curé, comme à son habitude, n'a pas laissé de trace de la péripétie dans son registre !

Lors de la cérémonie religieuse qui accompagne la bénédiction, le curé Pompon est entouré des curés de Juliénas, Pruzilly et Chénas. C'est Antoine Robron, le curé de Régnié archiprêtre du diocèse, qui officie pour le compte de l'évêque de Mâcon. Tout Jullié est là, cela va sans dire. Mais la famille Charrier n'est pas au grand complet. Jacques Catherin, le militaire de la famille, est en service au régiment de Vieille-Marine. Inutile de chercher Élisabeth-Sabine l'aînée de la fratrie cloîtrée au couvent de Saint Benoît à Lyon. En revanche, la présence de deux de leurs sœurs est remarquée : Antoinette Zozime qui signe *Charrier de la Tour du Bief* et Jeanne-Marie-Blanche qui signe *Charrier du Fief* ont fait assaut de coquetterie pour assister à l'événement. Deux professeurs au collège royal de Dombes entourent Janin d'Envaux et Aymé-Gabriel Michon de Pierreclos le baron de Cenves, cousin de Georges Antoine. Jean-Baptiste, le chanoine d'Ainay, le frère du Président Charrier, est le parrain de la

cloche. En revanche, Françoise-Thérèse, la marraine de la cloche qui porte son nom est absente ainsi que Guillaume. C'est Antoinette-Zozime qui pour la circonstance est la fondée de procuration de sa belle-sœur qui se relève tout juste des couches d'Élisabeth-Agnès<sup>1</sup>. Elle est de nouveau enceinte d'un enfant à naître en mars prochain et a préféré se cantonner à Lyon, ne pas affronter le voyage rendu éprouvant par la chaleur étouffante de ce début juillet et apporter tous ses soins au nouveau-né dont la constitution s'est très vite avérée fragile. Guillaume, père rempli d'attention et de bonté envers son épouse et la lignée qu'il construit a préféré rester à leurs côtés.

Lorsque cette grossesse arrive à son terme le 17 mars 1730, Marie Marguerite Gertrude pointe son nez dans notre monde et ses parents lui offre pour parrain son grand-père Jean Duret et pour marraine sa grand-mère Ranvier. Les grossesses s'enchaînent à un rythme soutenu puisque à peine plus d'un an plus tard<sup>2</sup>, c'est au tour de Antoinette Rosine de voir le jour avec pour marraine Antoinette Zozime, sa tante paternelle. Il faut attendre le 18 mai 1734 pour que, après sept ans de mariage, les jeunes époux éprouvent la joie de voir naître un fils. Son parrain est le frère de Georges Antoine, Jean Baptiste le tout nouveau prieur de la Salle et chanoine de l'église de Saint Martin d'Ainay. Comme le veut la coutume, il lègue son prénom au nourrisson. C'est Marie Françoise Duret, la sœur de Thérèse, l'épouse de Georges Giraud qui est sa marraine. Elle s'était mariée le 27 février 1718 au baron de Montbellet qui a hérité de la seigneurie de son père qui la tenait en qualité d'héritier universel de son oncle le seigneur de Saint Trys qui l'avait acquise en 1684 de la veuve de Gaston de Maugiron pour 78000 livres. Georges Giraud qui est conseiller à la cour des monnaies et siège présidial de Lyon a quant à lui acheté la seigneurie du Lys à Madame le duchesse d'Aumont en 1717 pour 20000 livres.

---

1 Cet enfant de constitution fragile décédera six ans plus tard.

2 Le 31 mars 1731.